



Bulletin d'adhésion au PERCONVERGENCE III (PEI + PERCOI)
Conditions particulières

Référence de l'employeur

Entreprise : SAS FRANCOIS PARENT CHATEAU
Siège social : 14 RUE PIERRE JOIGNEAUX

Identifiant client : 00000700361395
N° d'entreprise : 461455
N° de caisse : 810

N° SIRET : 42042596900011 Code NAF : 46.34Z
Représentant Légal : Mme PARENT CAROLINE

Effectif bénéficiaires : 2 Clôture de l'exercice : 31/07
Téléphone fixe : 0380226185 N° de Tél. portable : 0661179537

IBAN : FR76 1100 6210 0414 4353 5200 107

Email : af-gros@wanadoo.fr
BIC : AGRIFRPP810

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE TENUE DE COMPTE ET DE TENUE DE REGISTRE

L'entreprise décide d'adhérer au PEI (5 ans) et, versera un abondement(1) :

- Sur le PEI :
o de 300% sur les Versements Volontaires jusqu'à 8.00% du PASS

(1) Le plafond exprimé en % du PASS évolue chaque année avec la revalorisation de celui-ci, tandis que le plafond en euros restera constant. Le taux d'abondement doit être un multiple de 10 compris entre 10% et 300%.

GESTION FINANCIERE : les avoirs seront investis dans les fonds cités dans les accords PERCONVERGENCE III (PEI + PERCOI).

Frais de tenue de compte à la charge de l'entreprise : 150,00 euros dont 25,00 euros de TVA pour le forfait annuel*

Frais de tenue de compte pour l'année d'adhésion : 72,00 euros dont 12,00 euros de TVA

*Jusqu'à 10 épargnants. A partir de 11 épargnants ajouter au forfait annuel 10€ par épargnant supplémentaire si adhésion à un seul dispositif et 15€ si adhésion aux 2 dispositifs (cf. annexe tarifaire).

Frais d'entrée 2.0 % pour le PEI à la charge de ENTREPRISE.

Commissions de gestion prises en charge par le FCPE, conformément au règlement du FCPE.

Les frais d'affranchissement sont à la charge de l'entreprise.

Les frais de tenue de compte à l'adhésion seront à régler en fin de mois.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DE L'ESPACE SÉCURISÉ CORRESPONDANT CA-ELS.COM

Le représentant légal de l'entreprise, dont les coordonnées sont reprises dans le cadre « Références de l'entreprise », est habilité à l'ensemble des fonctionnalités en tant que « Correspondant ». L'entreprise peut désigner un second « Correspondant » :

Form fields for Name (M./Mme), Prénom, Fonctions, Tel., Portable, Mail

- Reçoit les habilitation pour les fonctionnalités suivantes :
[] Toutes les fonctionnalités [] Traitements des opérations
[] Signalétique des salariés [] Encours par dispositif [] Avis relatif aux mouvements des capitaux

Le contrat est constitué par les présentes conditions particulières, les conditions générales de tenue de compte et de registre, les conditions générales d'utilisation de l'Espace sécurisé Internet « Correspondants », les conditions générales de gestion financière d'AMUNDI ainsi que de l'annexe tarifaire et des notices d'information des FCPE proposés dans l'offre.

Fait à BEAUNE CENTRE, le 04/07/2017 à 15:24 par AUDRY DAMIEN

Signature du représentant légal de l'Entreprise précédée de la mention « lu et approuvé » :

Cachet de l'entreprise FRANCOIS PARENT
" CHATEAU DES GUETTES "
14 Bis, rue Pierre Joigneaux - 21200 BEAUNE
Tél. 03 80 22 61 85 - Fax 03 80 24 00 00



**CRÉDIT AGRICOLE
TITRES**

Mandat de Prélèvement SEPA

Partie à compléter, à signer et à retourner à :
CREDIT AGRICOLE TITRES – TSA 50006 41975 BLOIS CEDEX 9

Nous vous demandons de bien vouloir joindre ce document dûment complété et signé à votre bulletin de versement et d'adhésion, sans les séparer, en y joignant l'original d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

RAISON SOCIALE, ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE DEBITEUR

Raison sociale : SAS FRANCOIS PARENT CHATEAU

Adresse : 14 RUE PIERRE JOIGNEAUX

Code Postal : 21200 Ville : BEAUNE

Pays :

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT (RUM)

MD044OES00498984

En signant ce formulaire de mandat(1), vous autorisez Crédit Agricole Titres à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Crédit Agricole Titres.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites que vous avez passées avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

(1) Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

COMPTE A DEBITER

Numéro d'identification international du compte bancaire (IBAN)

FR76 1100 6210 0414 4353 5200 107

Code international d'identification de votre banque (BIC)

AGRIFRPP810

NOM, ADRESSE DU CREANCIER

CREDIT AGRICOLE TITRES
TSA 50006 - 41975 BLOIS CEDEX 9
ICS : FR88OES237531

CODE ENTREPRISE CA TITRES : 461455

SIREN : 420425969

TYPE DE MANDAT

Paiement récurrent

Signé à BEAUNE CENTRE, le 04/07/2017

Signature

FRANÇOIS PARENT
"CHATEAU DES GUETTES"
14 Bis, rue Pierre Joigneaux - 21200 BEAUNE
Tél. 03 80 22 61 65 - Fax 03 80 24 00

Les informations contenues dans le présent mandat ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion, et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 1er avril 1980 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.



**CRÉDIT AGRICOLE
TITRES**

Mandat de Prélèvement SEPA

Partie à compléter, à signer et à retourner à :
CREDIT AGRICOLE TITRES – TSA 50006 41975 BLOIS CEDEX 9

Nous vous demandons de bien vouloir joindre ce document dûment complété et signé à votre bulletin de versement et d'adhésion, sans les séparer, en y joignant l'original d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

NOM, PRENOMS, ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE DEBITEUR

Noms : PARENT
Prénom(s) : CAROLINE
Adresse : 14 B RUE PIERRE JOIGNEAUX
Code Postal : 21200 Ville : BEAUNE
Pays :

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT (RUM)

MD044OES00498987

En signant ce formulaire de mandat(1), vous autorisez Crédit Agricole Titres à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Crédit Agricole Titres.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites que vous avez passées avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

(1) Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

COMPTE A DEBITER

Numéro d'identification internationale du compte bancaire (IBAN)

FR76 1100 6210 0414 4353 5200 107

Code international d'identification de votre banque (BIC)

AGRIFRPP810

NOM, ADRESSE DU CREANCIER

CREDIT AGRICOLE TITRES
TSA 50006 - 41975 BLOIS CEDEX 9
ICS : FR88OES237531

Signé à BEAUNE CENTRE, le 04/07/2017

Signature

FRANCOIS
"CHATEAU DES GUETTES"
14 Bis, rue Pierre Joigneaux - 21200 BEAUNE
Tél. 03 80 22 61 85 - Fax 03 80 22 61 86

TYPE DE MANDAT

Paiement récurrent

Les informations contenues dans le présent mandat ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion, et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n°80-10 du 1er avril 1980 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

**Bulletin de versement au PERCONVERGENCE III (PEI + PERCOI)***Référence de l'employeur*

Entreprise :	SAS FRANCOIS PARENT CHATEAU	Identifiant client : 0000700361395
Siège social :	14 RUE PIERRE JOIGNEAUX	N° entreprise : 461455
		N° opération collective : PA-8667584
		N° de Caisse : 810
	21200 BEAUNE	Agence : BEAUNE CENTRE
N° SIRET :	42042596900011	Agent : AUDRY DAMIEN
Représentant Légal :	Mme PARENT CAROLINE	Clôture de l'exercice : 31/07
Email :	af-gros@wanadoo.fr	Téléphone fixe : 0380226185
		N° de Tél. portable : 0661179537
IBAN :	FR76 1100 6210 0414 4353 5200 107	BIC : AGRIFRPP810

Abondement

PEI	300 % jusqu'à	3 138,24 euros d'abondement
------------	----------------------	------------------------------------

Modalités de règlement

Règlement par prélèvement
Vous autorisez Crédit Agricole Titres à exécuter au plus tôt les prélèvements sur ce compte pour permettre la comptabilisation des opérations.

RUM : MD044OES00498984

ICS : FR88OES237531

Cette somme sera prélevée à compter du : 07/07/2017

Le règlement concerne le montant global de la souscription et les frais d'entrée (versement + abondement + frais d'entrée)
Les frais de tenue de compte à l'adhésion seront à régler en fin de mois

Total Entreprise

Versement affecté à l'exercice du **01/08/2016** au **31/07/2017**

Total des versements volontaires :	1 046,00 €	(1)
Total abondement brut :	3 138,00 €	
Total CSG/CRDS Bénéficiaire :	251,04 €	
Total abondement net :	2 886,96 €	(2)
Frais d'entrée :	78,66 €	(3)
TOTAL (1) + (2) + (3)	4 011,62 €	

<i>Contributions à régler par l'entreprise à l'URSSAF ou à la MSA :</i>	<i>forfait social :</i>	<i>Voir application du taux sur le document annexé</i>
	<i>Contribution au FRR :</i>	<i>Valable jusqu'au 31/12/2015</i>
	<i>CSG/CRDS TNS (*) :</i>	0,00 €

(*) Pour les salariés, la CSG/CRDS doit être versée par l'entreprise à l'URSAFF ou à la MSA. Pour les chefs d'entreprise non salariés, le montant de la CSG/CRDS devra figurer sur la déclaration annuelle de revenus et sera appelée directement par les organismes concernés. Un forfait social doit également être déclaré par l'entreprise en même temps que la CSG/CRDS. Pour connaître le taux du forfait social à appliquer, veuillez vous reporter au document destiné à votre expert comptable, comptable ou centre de gestion. La contribution au Fonds de Réserve des Retraites, égale à 8.20% de la part de l'abondement du PERCOI supérieure à 2.300€, est effective jusqu'au 31/12/2015.

Fait le **04/07/2017** à **15:39**

Signature du conseiller :

Signature du client :
précédée de la mention "lu et approuvé"

lu et approuvé
FRANCOIS PARENT
" CHATEAU DES GUETTES "
14 Bis, rue Pierre Joigneaux - 21200 BEAUNE
Tél. 03 80 22 61 85 - Fax 03 80 24 00 17



CREDIT AGRICOLE DE CHAMPAGNE-BOURGOGNE

Bulletin de versement au PERCONVERGENCE III (PEI + PERCOI)

Bénéficiaire

N° INSEE :	2770421231209	Salarié	
Nom :	PARENT	Prénom :	CAROLINE
Adresse :	14 B RUE PIERRE JOIGNEAUX	IBAN :	FR76 1100 6210 0414 4353 5200 107
	21200 BEAUNE	BIC :	AGRIFRPP810

Versement

	PEI
Montant versé (1)	1 046,00 €
Répartition du versement volontaire :	
CA BRIO PATRIMOINE	1 046,00 €

Abondement de l'entreprise qui sera réparti dans les proportions identiques à celles du versement volontaire :

	PEI
Abondement brut	3 138,00 €
CSG/CRDS	251,04 €
Abondement net (2)	2 886,96 €
Montant net investi (1) + (2)	3 932,96 €